

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1532

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 47

À l'alinéa 121, après le mot :

« sanitaire »,

insérer les mots :

« en cas de situation d'urgence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.